

TRANSILIEN



LE DIALOGUE SOCIAL SEMBLE REPRENDRE

Paris, 9 juillet 2019

EN QUELQUES MOTS...

La Direction Transilien a reçu l'UNSA-Ferroviaire dans le cadre d'une audience, pour aborder différents sujets qui sont actuellement présentés dans les CSE du périmètre et qui auront un impact sur les gestes métiers.

Ce fut l'occasion d'aborder la modernisation de la billettique, la vente en mobilité l'outil Cosmo et la camera piéton.

L'UNSA-Ferroviaire a sollicité une audience pour aborder plusieurs sujets présentés dans les différents CSE du périmètre, qui auront un impact sur l'emploi et les gestes métiers.

Au préalable, l'UNSA a rappelé que pour la mise en place des projets d'activités, il est préférable que les sujets soient présentés simultanément dans les CSE.

Par ailleurs dans le cadre du dialogue social, afin de présenter les évolutions à

venir dans les régions comme au national, il faudrait systématiquement activer l'article 1.4 du GRH 826 (Protocole d'accord : Amélioration du dialogue social et prévention des conflits à la SNCF).

La Direction nationale nous a avoué en avoir pris conscience et assuré qu'elle passerait le message aux établissements. C'est dans cet esprit qu'elle a décidé de recevoir les Organisations Syndicales au deuxième semestre 2019, dans le cadre de l'article 1.4.

LA MODERNISATION DE LA BILLETTIQUE

C'est une demande d'Île-de-France Mobilités (anciennement le STIF) qui date de 2016. La région, qui finance en grande partie les transports, souhaitait un support unique « Navigo Easy » pour remplacer les Tickets T papiers. Aujourd'hui le Navigo Easy est mis en place sur Paris. Il sera étendu progressivement en Île-de-France jusqu'en 2021.



Le « Liberté + » est une carte qui sera délivrée en agence SNCF ou RATP et qui permettra au client de voyager et payer *a posteriori* en fonction des trajets qu'il aura effectués.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, ces nouveaux produits ou modes de consommation devront être expliqués aux usagers. Les gestes

métiers des personnels vont évoluer. Les formations en présentiel sont indispensables pour l'ensemble des agents de la relation client.

LA VENTE EN MOBILITÉ

La Direction réaffirme que la vente en mobilité a été mise en place pour répondre à des situations particulières, comme des travaux ou de l'évènementiel. Elle est complémentaire à la vente dite classique.

L'UNSA-Ferroviaire rappelle que ces méthodes provisoires deviennent de plus en plus fréquentes. Les irritants n'ont toujours pas été traités. L'UNSA-Ferroviaire dénonce la non-prise en compte du paramètre sûreté.

L'UNSA-Ferroviaire propose qu'un cahier des charges soit établi par le national et décliné localement.

L'OUTIL COSMO

Concernant l'outil COSMO, l'UNSA-Ferroviaire explique qu'outre les nombreux « bugs » qui perturbent le travail au quotidien des personnels, les agents sont surtout inquiets de l'avenir des différents métiers. Ils craignent que l'outil unique facilite la mise en place du métier unique.

La Direction garantit qu'aujourd'hui, il n'y a aucune volonté de fusionner les métiers chez Transilien.



LA CAMERA PIÉTON

La Direction nous indique que cet outil est en expérimentation dans l'entreprise.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, cette expérimentation aurait dû être présentée en amont aux Organisations Syndicales. Par ailleurs, l'objectif de l'outil n'a pas été suffisamment expliqué aux personnels concernés, qui sont aujourd'hui inquiets de l'utilisation à charge que pourrait en faire l'entreprise.

Enfin, concernant les impacts emplois, la Direction nous affirme que cela dépend du nouveau contrat SNCF/IDFM qui sera signé en décembre 2019.

L'UNSA-Ferroviaire n'est pas dupe, l'évolution de la digitalisation aura nécessairement un impact emploi que la Direction ne veut pas assumer.

L'UNSA-Ferroviaire prendra donc rendez-vous avec la direction début 2020.

